Décision 22-DCC-206 du 03 novembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe La Marnière par le groupe InVivo

Posted on: 03 novembre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe InVivo
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe La Marnière

Lire

Le texte intégral
129.08 Ko